

Nombre de membres composant le Conseil Municipal .....	45
Membres en exercice .....	45
Présents ou représenté.e.s à la séance .....	43
Absentes .....	2

## COMMUNE DE FONTENAY-SOUS-BOIS

### EXTRAIT DU REGISTRE

des

### DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Délibération n° 2022-02-20-DGS

Vœu déposé par la majorité municipale relatif au soutien aux accompagnant.es des élèves en situation de handicap (AESH) en grève illimitée

## SÉANCE DU 17 FEVRIER 2022

L'an deux mille vingt-deux, **dix-sept février**, les membres composant le Conseil municipal de la Commune de Fontenay-sous-Bois, dûment convoqués le **neuf février**, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de **Monsieur Jean-Philippe GAUTRAIS, Maire**.

#### ETAIENT PRESENT.E.S

M.GAUTRAIS, Mme KLOPP, M. CORNELIS, Mme FENASSE, M. SEYE, M. LACHELACHE, Mme NIAKHATE, M. MORA, Mme LELU, M. DAMIANI, Mme BENZIANE, M. GUENICHE, Mme NAIT-BAHLOUL M. ORJEBIN, Mme BOUHADA, Mme CHARDIN, Mme MAFFRE-BOUCLET, M. MALLERIN, Mme GAUTHIER, M. CHAMPETIER, M. CLERGET, Mme LARABI, Mme VIENNEY, Mme GARNIER, Mme MICHEL, M. MULLER, M. BATTAL, Mme SAINT GAL, M. RISPAL, M. NOMBO POATY, Mme CHAMBRE-MARTIN, M. MATHIEU, M. BERTRAND, M. BEDOURET, Mme CAZALS,

#### EXCUSE.E.S-REPRESENTE.E.S

Mme AVOGNON ZONON	a donné mandat à	M. GAUTRAIS
M. BRUNET	a donné mandat à	M. CORNELIS
M. LEBLANC,	a donné mandat à	Mme KLOPP
M. DAUMONT-LEROUX	a donné mandat à	M. ORJEBIN
Mme JANIAUX	a donné mandat à	Mme LELU
Mme MARTINEZ	a donné mandat à	Mme FENASSE
M. GUYOT	a donné mandat à	M. BERTRAND
Mme BAYOL	a donné mandat à	M. BEDOURET

#### ABSENTES

Mme INDJA, Mme AMSELLEM-SIMONNET

Le Président ayant ouvert la séance, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

**M. Franck MORA** ayant obtenu la majorité des voix, a été désigné pour remplir cette fonction qu'il a acceptée.

## **Délibération 2022-02-20-DGS**

Vœu déposé par la majorité municipale relatif au soutien aux accompagnant.es des élèves en situation de handicap (AESH) en grève illimitée

### **LE CONSEIL,**

**CONSIDERANT** que les AESH ont pour mission d'accompagner les enfants en situation de handicap dans toute leur scolarité, de la maternelle au baccalauréat ;

**CONSIDERANT** que les AESH jouent un rôle primordial dans l'intégration des enfants en situation de handicap. (La loi du 11 février 2005 promettait l'intégration de ces élèves au sein de L'École primaire) ;

**CONSIDERANT** que les grilles salariales des AESH sont très basses, les cantonnent en-dessous du seuil de pauvreté et témoignent d'une réelle précarité ;

**CONSIDERANT** que les possibilités d'évolution de carrière dans ce métier sont maigres, bien que les missions confiées aux AESH soient absolument nécessaires pour améliorer l'égalité d'accès à l'école des enfants en situation de handicap;

**CONSIDERANT** la mise en place des PIAL depuis la rentrée scolaire (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisé) voulus par le Ministre Blanquer ;

**CONSIDERANT** que le Ministre de l'Education Nationale et ses représentant-es dans le département tentent d'imposer une prise en charge simultanée de plusieurs élèves et/ou d'intervenir auprès d'élèves d'établissements différents, mettant en cause les cumuls d'activités (cantine, accueils, étude, ...) qui sont vitaux pour les AESH afin d'augmenter le maigre salaire que leur verse l'Education nationale ! ;

**CONSIDERANT** qu'au lieu de concéder un vrai statut et un vrai salaire aux AESH, d'en recruter davantage pour répondre aux besoins des enfants, le gouvernement voudrait leur imposer une mobilité forcée et un nombre très important d'enfants à suivre (en diminuant pour tous leur temps d'accompagnement) ;

**CONSIDERANT** que la Direction académique prévoit d'augmenter par avenant le temps de travail à 22 heures, sans augmentation de salaire ! ;

**CONSIDERANT** la grève illimitée engagée par les AESH du Val-de-Marne depuis le 10 janvier 2022 ;

## Délibération 2022-02-20-DGS

Vœu déposé par la majorité municipale relatif au soutien aux accompagnant.es des élèves en situation de handicap (AESH) en grève illimitée

**Ceci exposé, et après en avoir débattu,**

### APPROUVE A L'UNANIMITE

Par 36 voix pour

M.GAUTRAIS, Mme KLOPP, M. CORNELIS, Mme FENASSE, M. SEYE, Mme AVOGNON ZONON, M. LACHELACHE, Mme NIAKHATE, M. MORA, Mme LELU, M. DAMIANI, Mme BENZIANE, M. GUENICHE, Mme NAIT-BAHLOUL, M. ORJEBIN, Mme BOUHADA, Mme CHARDIN, M. BRUNET, Mme MAFFRE-BOUCLET, M. MALLERIN, Mme GAUTHIER, M. CHAMPETIER, M. CLERGET, Mme LARABI, M. LEBLANC, Mme VIENNEY, Mme GARNIER, Mme MICHEL, M. MULLER, M. DAUMONT-LEROUX, M. BATTAL, Mme SAINT GAL, M. RISPAL, Mme JANIAUX, M. NOMBO POATY, Mme MARTINEZ,

*Mme CHAMBRE-MARTIN, M. MATHIEU, M. GUYOT, M. BERTRAND, M. BEDOURET, Mme CAZALS, Mme BAYOL ne prennent pas part au vote*

### DEMANDE

- Que les AESH bénéficient d'une augmentation substantielle de salaires, avec reconnaissance de leur travail en REP/REP+ (Réseau d'Education Prioritaire);
- Que les AESH obtiennent un statut de fonctionnaire ;
- Que les AESH soient formé-es à la hauteur des attentes ;
- Qu'un plan de recrutement d'AESH soit mis en place pour répondre dignement aux attentes des parents d'enfants en situation de handicap ;
- Que le gouvernement abroge les PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisé).

Transmission électronique en  
Préfecture du Val-de-Marne  
le ..... 23 FEV. 2022 .....  
Publication  
le ..... 23 FEV. 2022 .....  
Notification  
le .....  
Certifié exécutoire  
Le Maire,

POUR EXTRAIT CONFORME

**Jean-Philippe GAUTRAIS**

Maire

  
  
